

**Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°  
DNCMP.332./F/2023-2024 RELATIF A LA FOURNITURE DU  
MATERIEL DE KINESITHERAPIE POUR LE CENTRE NATIONAL DE  
REFERENCE EN KINESITHERAPIE ET READAPTATION MEDICALE  
(CNRKR)**

**Date de Publication :** 11/12/2023

**Date d'ouverture des offres :** 07/01/2024

**1.Objet.**

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture du matériel de kinésithérapie pour le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médical (CNRKR).

**2.Financement.**

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2023-2024

**3.Mode de passation du marché**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

**4.Conditions de participation**

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

**5.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, située à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, BP 1820 Bujumbura, Tél : 22 25 43 57/22 27 63 04, secrétariat de la Direction Générale des Ressources.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : **Cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu)** non remboursables, versés sur le compte n° **CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

## 6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

## 8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale des Ressources, au plus tard le ~~03/11/2023~~ à ..... Heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture du matériel de kinésithérapie pour le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médical (CNRKR) relatif au marché N° ~~DNCMP 322~~/F/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du ~~3..11..2023~~ à ..... Heures.

Les offres seront ouvertes le .../.../2023 à ...heures..... Minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

## 9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai **90 jours** calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

- Trois cent mille francs burundais (**300.000BIF**) pour le Lot 1 ;
- Cinq cent mille francs burundais (**500.000 BIF**) pour le Lot 2 ;
- Deux cent mille francs burundais (**200.000BIF**) pour le lot 3.

## 11. Allotissement

Le présent marché est constitué de 3 lots et la Compétition sera faite par lot. Chaque lot doit être au complet et fera objet d'une offre séparée.

**Lot 1: Matériel de réentraînement à l'effort et de verticalisation ;**

**Lot 2: Matériel de mesure des paramètres vitaux, d'hygiène et de massage ;**

**Lot 3: Matériel pour entraînement à la déambulation et traitement antalgique.**

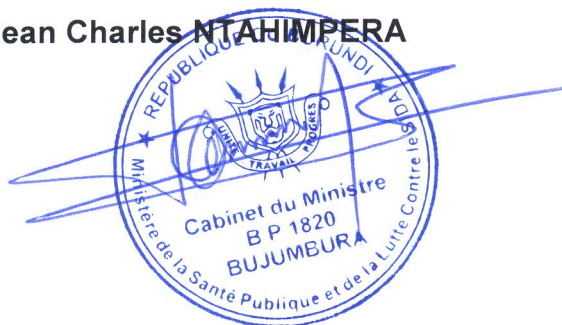
## 12. Délai d'exécution

Le délai d'exécution pour la fourniture du matériel de kinésithérapie pour le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médical (CNRKR) est trente (30) jours calendaires.

Fait à Bujumbura, le ...../...../2023

Le Directeur Général des Ressources et  
Personne Responsable des Marchés  
Publics

Jean Charles NTAHIMPERA



4